

**M. Huffman:** J'ai cru comprendre que les représentants de cet organisme ne sont venus ici que la semaine dernière. Vu que l'Office de l'organisation du marché n'est pas une association coopérative, le gouvernement fédéral lui assure-t-il quelque assistance?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Sauf erreur, cette commission d'organisation des marchés relève du gouvernement provincial, n'est-ce pas? Il me semble donc qu'il ne convient pas de poser cette question au ministre fédéral de l'Agriculture.

**L'hon. M. Harkness:** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être dire que les producteurs de tabac ont constitué une coopérative et qu'ils ont par conséquent le droit de profiter des dispositions de la loi sur l'organisation coopérative des marchés.

#### ENTREPOSAGE DE VIVRES À DES ENDROITS STRATÉGIQUES EN CAS D'URGENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. F. C. Christian (Okanagan-Boundary):** J'aimerais poser au ministre du Commerce une question dont je l'ai prévenu. A titre de mesure nationale de précaution et dans l'intérêt du public, le gouvernement a-t-il songé à établir, dans les agglomérations peuplées du Canada et à caractère stratégique, des entrepôts destinés à recevoir des vivres, notamment des céréales? A-t-on pris quelque décision à ce sujet?

**L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce):** Je remercie l'honorable député de m'avoir avisé de sa question. J'apprécie à sa valeur l'intérêt qu'il porte à l'entreposage de vivres à titre de mesure de précaution.

Pour l'instant, aucune mesure spéciale n'a encore été prise. Nos approvisionnements alimentaires sont suffisants, ce dont nous pouvons nous montrer profondément reconnaissants, et, en cas d'urgence, nos moyens de transports en permettraient l'acheminement très rapide d'un endroit à un autre. Je prends néanmoins acte de la proposition que renferme sa question.

#### LES ROUTES

##### STEWART-CASSIAR (COLOMBIE-BRITANNIQUE)— INTERPELLATION AU SUJET D'UN ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Est-il en mesure de faire connaître à la Chambre les résultats de l'entretien qu'il a eu hier avec l'honorable M. Keirnan, ministre des Mines de la Colombie-Britannique, au sujet de la possibilité de

la signature prochaine d'un accord concernant la route Stewart-Cassiar?

**L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Monsieur l'Orateur, pendant quelque temps nous avons eu des entretiens et échangé de la correspondance avec la Colombie-Britannique au sujet de la signature de l'accord définitif, entre la province et le gouvernement fédéral, en ce qui concerne cette route. J'ai eu un entretien avec le ministre des Mines de la Colombie-Britannique, hier, et nous avons discuté pendant un certain temps les points de divergence au sujet desquels nous avons correspondu. Je crains bien de ne pouvoir en dire plus long tant que l'accord n'aura pas été réalisé.

**L'hon. M. Lesage:** En est-on venu à une entente au sujet du tracé définitif de la route?

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** La réponse à cette question est non.

#### L'IRRIGATION

##### BRAS SUD DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN—INTERPELLATION AU SUJET DU DÉBUT DE LA CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. A. Tucker (Rosthern):** Puis-je poser une question au premier ministre? Je n'ai pas besoin de lui rappeler sa promesse relative au barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan ni que sept mois se sont écoulés depuis les élections. A-t-il quelque chose à dire à la Chambre au sujet du commencement de ces travaux?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je suis content de voir l'intérêt insolite que porte l'honorable député de Rosthern...

**M. McIlraith:** Pas insolite.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** ... à une question au sujet de laquelle il a si longtemps gardé le silence. Je le signale, les négociations se poursuivent entre le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral pour que le début de l'aménagement du barrage ne soit pas longtemps retardé.

#### L'ÉNERGIE

##### EXTENSION DU PROGRAMME FÉDÉRAL À LA SASKATCHEWAN

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. R. Argue (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question dans ce domaine général. Le premier ministre peut-il dire si des pourparlers se poursuivent entre son gouvernement et celui de la Saskatchewan pour faire rentrer cette